



Déclaration au CSAL du 12/02/2026

Facturation électronique et situation des SIE, notre administration est en dessous de tout !

La DGFIP a très certainement multiplié les éléments de « com » envers les acteurs et les grandes entreprises, mais nous constatons aujourd'hui :

- Une absence totale de réflexion sur l'impact sur les services : aucun débat ou recensement préalable des besoins, des enjeux pour les SIE déjà sous tension majeure suite aux suppressions massives d'emplois (liées pour la DRFiP31 à la création du CC pro de Pau, du service d'appui d'Agén) et à l'industrialisation du travail.
- Une absence de visibilité de l'impact sur les missions de contrôle fiscal et l'impact sur les collectivités, en particulier, les petites communes, sur les réalités des entrepreneurs individuels et sur les sollicitations des SIP...
- Une absence totale de prise en compte des erreurs des bases de données qui vont servir aux opérateurs privés : erreur de codifications des obligations, erreurs de prise en compte dans le guichet des formalités (INPI) qui entraîneront des rejets prévisibles dans le référentiel, donc des incompréhensions et des sollicitations.
- Une absence de prise en compte des réalités des TPE, des TTPE, des auto-entrepreneurs, des agriculteurs et des associations qui seront impactés, dès cette année, a minima sur la « réception » des factures électroniques, en attendant l'obligation généralisée en 2027.

Au-delà de ces constats, nous tenons à attirer votre attention :

- Sur la situation des SIE de la DRFiP31, déjà sous tension extrême, qui découvrent, à quelques jours du déploiement du débordement téléphonique, le calendrier de sollicitation envisagé pour un dispositif d'assistance téléphonique de longue durée !
- Sur l'émoi constaté dans les divers services concernés par le débordement téléphonique dès le 23 février et dans les prochains mois. Comme la pétition, massivement signée, vous l'a exprimée, les SIE ont un sentiment manifeste de ras-le-bol au vu de ces charges supplémentaires quand le quotidien est déjà une urgence !
- Sur l'absence de toute présentation dans les instances (CSAL et FS), l'absence de sollicitation des acteurs de prévention, l'absence de garanties sur les espaces de travail nécessaires, l'absence de visibilité sur le matériel, le besoin de garanties sur le refus d'un flicage par l'outil Bali.

- Sur l’absence d’outils pour assurer la mission : pas à pas ; sous-main ; FAQ opérationnelles.
- Sur les pressions (voire menaces), déjà constatées sur des collègues, pour être « volontaire obligatoire » d’un dispositif imposé !

Au vu de ces constats, et suite à l’interpellation inter-syndicale lors de notre audience du 3 février 2026, nous vous demandons :

- d’entendre l’inquiétude majeure des collègues et de répondre aux agents ;
- de vous engager par une suspension de toute mise en œuvre du débordement téléphonique ;
- de vous engager à un renfort des SIE lors du prochain exercice « CSAL emploi ».

Nous tenons à vous rappeler le texte inscrit sur la banderole intersyndicale de la DRFiP31 : « faire toujours plus avec toujours moins, on en a ras le bol ! ».

Ce slogan est un bon résumé du dossier que nous évoquons aujourd’hui !